



Communiqué de presse

Paris, le 3 juin 2026

De Tokyo à Bogotá : le Prix Goncourt lu et débattu par étudiants et lycéens dans 74 pays

L'Institut français, l'Académie Goncourt et le Syndicat national de l'édition s'associent pour faciliter l'accès mondial aux romans sélectionnés du Prix Goncourt.

L'Institut français, représenté par sa présidente Eva Nguyen Binh, l'Académie Goncourt, représentée par son président Philippe Claudel, et le Syndicat national de l'édition, représenté par son président Vincent Montagne, ont signé ce 3 juin 2026 une convention de partenariat destinée à soutenir le développement international des Choix Goncourt.

Ce partenariat vise un objectif concret : permettre à des milliers d'étudiants et lycéens apprenant le français à travers le monde d'accéder plus facilement aux romans sélectionnés pour le Prix Goncourt.

Dès cette année, les huit titres de la deuxième sélection du Prix Goncourt seront mis à disposition en format numérique sur Culturethèque, la médiathèque numérique de l'Institut français, pour les jurés des Choix Goncourt organisés à l'étranger, à travers notamment le réseau diplomatique et culturel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Un jury international de 10 000 étudiants

Chaque automne, à Rabat, Séoul, Buenos Aires ou Prague, des milliers d'étudiants débattent des romans de la rentrée littéraire française avant de désigner leur propre lauréat du Prix Goncourt.

Créés en 1998 sous l'égide de l'Académie Goncourt, les Choix Goncourt constituent aujourd'hui l'un des plus importants dispositifs internationaux de promotion de la littérature française contemporaine.

Déclinaisons internationales du Prix Goncourt des lycéens, ils sont organisés par les Instituts français, les services culturels des ambassades de France et les Alliances Françaises, en partenariat avec des universités et établissements scolaires étrangers.

Leur principe : des milliers d'étudiants et lycéens lisent une sélection de romans du Prix Goncourt puis désignent, dans leur pays, leur propre lauréat.

En 2026, le dispositif rassemble :

- 52 Choix Goncourt ;
- 74 pays participants ;
- près de 10 000 étudiantes et étudiants jurés.

Faciliter l'accès aux livres dans le monde entier

L'accès aux ouvrages demeure un défi dans plusieurs régions du monde où l'importation et la distribution du livre français restent limitées.

La mise à disposition numérique des romans sélectionnés permettra désormais aux jurés d'accéder légalement et de manière sécurisée aux ouvrages pendant un an à compter de l'annonce de la deuxième sélection du Prix Goncourt.

Ce dispositif complète la diffusion des livres imprimés et vise à élargir le lectorat francophone contemporain auprès des jeunes générations.

Le partenariat avec le Syndicat national de l'édition permet de fédérer les maisons d'édition concernées et de garantir le cadre juridique de cette diffusion numérique internationale.

Un accélérateur de traductions et de circulation des œuvres

Les Choix Goncourt jouent également un rôle croissant dans la diffusion internationale des auteurs et autrices de langue française.

Très prescripteurs localement, ils contribuent directement à l'augmentation des traductions des œuvres récompensées :

- 18 traductions pour Mohamed Mbougar Sarr en 2023 ;
- 23 traductions pour Neige Sinno en 2024 ;
- 28 traductions pour Gaël Faye en 2025.

En 2024, l'Institut français a notamment soutenu la traduction de *Triste Tigre* en arabe, tchèque, slovène, grec et roumain dans le cadre de son Programme d'aide à la publication.

« Permettre à de jeunes lecteurs, partout dans le monde, d'accéder plus facilement aux romans du Prix Goncourt, c'est soutenir à la fois la création contemporaine, la francophonie et la circulation internationale des idées », déclare Eva Nguyen Binh.

A propos de

L'Institut français

L'Institut français est l'opérateur pivot du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture dans la mise en œuvre de la politique culturelle extérieure de la France.

Ses missions sont le soutien et l'animation du réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger ; l'accompagnement des créateurs et créatrices et des industries culturelles et créatives françaises dans leur développement à l'échelle internationale ; le renforcement du dialogue entre les cultures et les sociétés ; et enfin la promotion de la langue française et du plurilinguisme.

L'Académie Goncourt, est une société littéraire fondée en 1903 suivant le souhait formulé dans son testament par Edmond de Goncourt (1822-1896) auquel il associait son frère Jules précédemment décédé (1830-1870), qui attribue depuis cette date, chaque automne, un prix à « un ouvrage d'imagination en prose paru dans l'année ». Le prix Goncourt que décernent les 10 académiciens est à la fois le plus ancien prix littéraire du monde à couronner un ouvrage, et le plus prestigieux des prix littéraires français.

Le Syndicat national de l'édition est l'organe professionnel représentatif des éditeurs français. Il fédère petits, moyens et grands éditeurs originaires de toute la France et représente l'ensemble des secteurs éditoriaux. Il défend notamment la liberté de publier, le droit d'auteur et le prix unique du livre imposé par la loi Lang depuis 1981. Il contribue également à la promotion du livre et de la lecture.

Le réseau diplomatique et culturel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères œuvre à la diffusion des productions intellectuelles et culturelles françaises ainsi qu'à la structuration des filières culturelles et créatives (ICC) à travers le monde. Ce réseau international composé de 137 services de coopération et d'action culturelle, 102 instituts français, de 435 Alliances françaises et de 5 000 agents permet de mettre en œuvre une stratégie de diplomatie culturelle partenariale porteuse de valeurs au service de la cohésion sociale et du développement économique.

Contacts presse

Jean-Philippe Rousse
Directeur de la communication et du mécénat, Institut français
jeanphilippe.rousse@institutfrancais.com

Néguine Mohsseni
Attachée de presse, Institut français
neguine.mohsseni@institutfrancais.com

Françoise Rossinot, déléguée générale de l'Académie Goncourt :
f.rossinot@academiegoncourt.com

Hélène Conand, directrice de la communication Syndicat national de l'édition
hconand@sne.fr